



Les Estivales **Protocole sanitaire Covid-19**

Les engagements ci-dessous sont fondés sur les mesures à appliquer selon l'état actuel des connaissances et des ressources disponibles. Ils sont susceptibles de modification en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique de la circulation du SARS-CoV-2 et des connaissances scientifiques.

Avis HCSP du 27 05 2020 relatif aux mesures de barrières et de distanciation physique dans les espaces culturels en prévision de la réouverture dans le contexte de la pandémie COVID-19

Protocole établi par Dr Jana PECENY, Praticien hospitalier coordonnateur COVID-19 CH Briey, membre du Conseil d'Administration de l'association Musique aux Mirabelles

La base des connaissances scientifiques détermine l'ensemble du protocole :

- **Le maintien de la distanciation physique : 4m²**
- **L'application des gestes barrières ;**
- **L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels ;**
- **La communication et information auprès des professionnels, des bénévoles MAM et du public.**

Les concerts des Estivales d'Hattonchâtel sont organisés et ne peuvent avoir lieu que sous condition d'un respect strict des gestes barrières et consignes de sécurité par l'ensemble des artistes et autres professionnels, bénévoles de l'association MAM et spectateurs. Dans le contexte de la prolongation des mesures restreignant les rassemblements, Musique aux Mirabelles a adapté sa programmation afin d'assurer la sécurité des spectateurs, des artistes, bénévoles et salariés.

Les engagements de l'association Musique aux Mirabelles auprès de ses spectateurs :

- Nous rappelons les gestes barrières sur le site internet de Musique aux Mirabelles ainsi que sur les lieux de concerts.
- Nous garantissons la sécurité sanitaire en veillant aux distances, au placement, au sens de circulation ainsi qu'à la désinfection du mobilier.
- Nous favorisons la réservation en ligne sur le site internet de Musique aux Mirabelles.
- Nous favorisons la sécurité sur le site de la manifestation :

Avant et après les concerts :

- En attendant l'ouverture des portes lors de l'entrée et la sortie de l'enceinte du château : Surveillance du respect de distanciation physique, ainsi que autres gestes barrières.
- Présence de bénévoles pour favoriser le respect des règles de sécurité, à l'entrée comme dans l'enceinte du château.

Pendant les concerts :

- Mise en place des règles de distanciation avec sens de circulation, espacement des chaises « spectateur » de 1 mètre d'entre elles, distanciation de la scène par rapport au public d'au moins 2 mètres.
- Accès aux lieux communs : désinfection régulière des sanitaires non assurée, présence d'un point d'eau dans l'enceinte du château.
- Mise à disposition d'une solution hydro-alcoolique à l'entrée du site et dans l'enceinte du château aux endroits d'accès facile.
- C'est un bénévole qui viendra en aide à un spectateur victime d'un malaise, après s'être nettoyé les mains au gel hydro-alcoolique.

Les engagements que les spectateurs doivent respecter :

- Si vous avez des symptôme(s) du COVID19 :
 - Avant la date des concerts : ne vous inscrivez pas et si vous êtes déjà inscrit(e), ne vous déplacez pas et prévenez-nous.
 - Après les concerts : prévenez-nous immédiatement au 06 76 59 39 20 ou par mail musiqueauxmirabelles@gmail.com.
- Un équipement individuel est exigé pour tout spectateur : port d'un masque naso-buccal obligatoire dès l'arrivée sur site, gel hydroalcoolique, petit sac à déchets, mouchoirs à usage unique.
- Les règles de distanciation physique et autres gestes barrière sont à respecter à tout moment pendant les déplacements à l'intérieur de l'enceinte du château.
- Limitez les gestes de convivialité : Abstention de toute forme de contact physique (poignée de main, embrassade, ...), pas de prêt ou échange d'objets, pas de partage de gâteaux, bonbons, chocolats, pas de partage de boissons chaudes ou froides – sauf couple ou famille vivant sous le même toit.
- Accès aux sanitaires dans l'enceinte du château : Frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique après utilisation, à disposition sur place pour les usagers.

Pour la sécurité de tous, les gestes barrières et de distanciation doivent être respectés sur les lieux de la manifestation par toute personne sous peine d'exclusion immédiate.

Nous vous remercions de votre compréhension.